



Procès-verbal de la Commission loisirs, sports et vie communautaire tenue à la salle Gatineau de la Maison du Citoyen, secteur Hull, le mercredi 26 mars 2003, à 17 h 30.

**PRÉSENCES : Membres**

M. Marc Bureau, président et conseiller  
M. André Levac, vice-président et conseiller  
M<sup>me</sup> Hélène Rollin, citoyenne  
M. Sylvain Pamerleau, citoyen  
M. Denis Langevin, citoyen  
M. Lévis Brazeau, citoyen  
M. Ian Michon, citoyen,  
M. Robert Bob MacMillan, citoyen  
M. Malcolm Corcoran, citoyen  
M. Pierre Perron, citoyen

**Ressources internes :**

M. Luc Bard, directeur, Service loisirs, sports et vie communautaire  
M<sup>me</sup> Marie-Hélène St-Onge, responsable loisirs, Centre de services Gatineau  
M. Gilles Desjardins, responsable loisirs, Centre de services Hull  
M<sup>me</sup> Nicole Croteau, responsable loisirs, Centre de services Aylmer  
M<sup>me</sup> Céline Farrell, responsable loisirs, Centre de services Buckingham/  
Masson-Angers  
M. Michel Phillion, responsable des arénas  
M. Gilles St-Louis, coordonnateur des arénas

**Secrétaire**

Mona Gravel

**ABSENCES**

**MOTIVÉES :** M<sup>me</sup> Thérèse Cyr, conseillère, district 10  
M. Louis-Paul Guindon, directeur par intérim, Module culture et loisirs

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la Commission loisirs, sports et vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

**1. OUVERTURE**

Monsieur Bureau débute la séance à 18 h 30 et souhaite la bienvenue à tous.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Denis Langevin  
Appuyé par Sylvain Pamerleau

D'accepter l'ordre du jour tel que déposé.

**Adoptée**

**Commission loisirs, sports  
et vie communautaire**

---

Commission loisirs, sport et vie communautaire  
Procès-verbal – séance du 26 mars 2003

Date : 2003 04 30  
Item n°: 3

### 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 ET 26 FÉVRIER 2003

Il est proposé par André Levac  
Appuyé par Hélène Rollin

D'accepter le procès-verbal de la séance du 19 février 2003.

Adoptée

#### 3.1 Suivi – Politique du loisir, du sport et de la vie communautaire

- M. Luc Bard explique qu'un comité de pilotage sera mis sur pied.
- ✓ M<sup>me</sup> Reina Bastien représentera les personnes âgées.
  - ✓ M. Malcom Corcoran désire siégera comme représentant des citoyens.

Il est proposé par André Levac  
Appuyé par Sylvain Pamerleau

Que la Commission propose d'ajouter un représentant au comité de pilotage à savoir :

- 1 représentant des associations de quartier.

Adoptée

Il est mentionné que la démarche devra s'arrimer avec les consultations prévues soit jeunesse, familiale et personnes 55 ans et plus.

#### 3.2 Suivi – Maisons de quartier

M<sup>me</sup> Céline Farrell fait un bref résumé depuis la dernière rencontre de la Commission le 26 février dernier.

Les trois maisons ont été rencontrées et une étude des bilans financiers et de la situation réelle a été réalisée par les coordonnateurs concernés.

Il est recommandé de ne pas acquiescer à leur demande de fonds d'urgence.

La Commission fait sienne la recommandation.

Inter-quartier travaille en collaboration avec Centraide, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et les bailleurs de fonds pour évaluer la situation et étudier un programme de redressement.

Les responsables des centres de services concernés communiqueront la décision aux organismes.

M. Bureau suggère de développer l'expertise auprès des maisons de jeunes.

### 4. AIDE FINANCIÈRE AUX ATHLÈTES – PROJET DE PROTOCOLE – UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

M. Bard explique le dossier relativement à l'aide financière octroyée aux athlètes. Il vise à offrir un programme d'aide financière aux athlètes de niveau espoir, relève, élite et excellence dûment classés par les fédérations sportives reconnues par le Secrétariat au loisir et au sport du Québec. Il est proposé de s'associer à l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais dans le cadre du « Fonds sportifs Outaouais ».

Un survol des pratiques des ex-villes est exposé aux membres de la Commission :

Secteur Aylmer :	Politique de bourse d'excellence juvénile
Secteur Hull :	Aide financière se fait via le Mérite Hullois
Secteur Gatineau :	Aide financière se fait via le Gala Méritas

Secteur Masson-Angers : Programme de soutien aux athlètes

Secteur Buckingham : Aucun programme spécifique

Plusieurs interrogations sur la façon de faire sont soulevées puisque l'aide financière octroyée est sur une base individuelle et ne reconnaît pas l'équipe (exemple : équipe de hockey).

Les membres sont d'accord quant à l'octroi de bourses pour les individus mais réitèrent l'importance de reconnaître aussi les équipes qui se démarquent.

Un tour de table est fait afin que chacun des membres expose sa vision relativement au dépôt du protocole d'entente entre l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais et la Ville de Gatineau.

Dans le présent contexte, les membres sont d'avis qu'il est préférable de poursuivre les pratiques qui existent dans les secteurs, et ce, avec les partenaires impliqués.

Le directeur mentionne que le projet pourra être discuté dans le cadre de la politique du loisir.

#### **5. PROJET DE POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES HEURES DE GLACE ET NORMES ADMINISTRATIVES – ORGANISMES**

M. Gilles Desjardins expose le projet de politique de distribution des heures de glaces et des normes administratives pour les organismes. Cette politique vise à répondre aux besoins des organismes en proposant une méthode d'attribution des heures de glace qui répond aux particularités des sports de glace.

M. Levac mentionne qu'il faut s'assurer que les équipes simple lettre ne seront pas pénalisées au niveau des heures de glace.

Il est proposé par Ian Michon  
Appuyé par Hélène Rollin

De proposer au conseil municipal d'accepter le projet de politique de distribution des heures de glace et des normes administratives pour les organismes visés en date du 26 mars 2003.

**Adoptée**

#### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**

Les citoyens suivants se sont présentés à la Commission :

Michel Charbonneau  
Michel Léonard  
Michel Rochon  
Jasmin Rochon  
Maxime Quesnel  
Martin Léonard

M. Michel Rochon fait état de l'historique de la ligue Junior AAA dans l'Outaouais, et du fait que son fils a dû quitter la région afin de poursuivre ses études pour demeurer dans une ligue Junior AAA. Il souligne l'importance de donner une chance aux joueurs de la région et de faire revivre la ligue Junior AAA dans l'Outaouais.

M. Rochon s'interroge sur le temps d'attente depuis le moment où le promoteur a présenté le dossier. M. Bureau mentionne que le projet a été déposé au début novembre, et selon la demande déposée, une étude du dossier a dû être faite, car celle-ci impliquait des travaux à effectuer et des coûts financiers.

M. Michel Phillion, responsable des arénas, explique aux personnes présentes la demande initiale du projet. Il mentionne que des pourparlers ont commencé fin octobre début novembre 2002, la lenteur à déposer les documents a occasionné un retard dans le processus de l'étude et des recommandations.

Il indique également qu'il est important de souligner que l'ancienne équipe junior AAA d'Aylmer a mis fin à son contrat. Qu'il n'a reçu aucune lettre d'appui d'organismes ou d'associations reliées aux heures de glace.

M. Bureau mentionne qu'un caucus se tiendra la semaine prochaine et une décision sera prise par les membres du conseil et une réponse sera acheminée à M. Chaput. Il remercie les citoyens qui se sont présentés.

7. VARIA

Aucun sujet.

8. INFORMATION

8.1 Programme « Ça bouge après l'école »

M. Bard invite les membres à prendre connaissance :

- ✓ Document « Ça bouge après l'école » tableau des investissements du MEQ – région de l'Outaouais
- ✓ Document « Association québécoise du loisir municipal - La nécessité d'une concertation scolaire-municipale obligatoire et globale pour garantir à tous l'accessibilité et la qualité du loisir »

9. CORRESPONDANCE

- ✓ Bulletin de liaison du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec « Recherches sur la famille », hiver 2003.

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Denis Langevin  
Appuyé par Denis Perron

Et résolu de lever la présente séance à 21 h 50.

**Adoptée**

---

Président

---

Secrétaire